

PN-ABU-685

Best available copy -- page 10 missing

PN ABU-085
94349

**INCIDENCES D'EVENTUELLES MODIFICATIONS DU SYSTEME DES TAXES
SUR LE SECTEUR AGRICOLE**

par

**Curtis, M. Jolly
Social Consultants International, Inc.**

Contract 677-0069-C-00-3554

**pour l'Agence de Developpement International des Etats-Unis
(USAID)**

Septembre 1994

INTRODUCTION

****L'économie tchadienne est presque exclusivement basée sur l'agriculture. L'agriculture en 1994 a contribué à environ 50 pourcent de PIB et employé plus de 80 pourcent de la population. (Ministère du PPlan et de la Coopération).**

Malgré que le Tchad ait un potentiel énorme pour le développement de l'agriculture afin de satisfaire les besoins de sa population et pour l'exportation, la contribution de l'agriculture est freinée par un nombre des facteurs endogènes et exogènes. Ces derniers rendent inefficace l'agriculture.

****Les inefficacités sont causées par des entraves implicites et explicites au commerce. Ces entraves au commerce incluent:**

- l'imposition des importations et des exportations,
- les quotas.
- les barrières physiques,
- la non-dissemination de l'information
- les prélèvements irréguliers
- les patents et les permis

Ces entraves influent sur le flux des biens et des service d'un pays à un autre.

Bien que les taxes légalement prélevées aient un effet négatif sur la production agricole elles demeurent comme des moyens logiques pour générer des revenus pour le développement du secteur agricole.

L'abrogation des taxes sur les exportations est difficile à cause des revenus obtenus de cette source, mais il faut faire l'analyse des taxes pour saisir le manque à gagner qui resulterait de l'abolition des taxes.

****OBJECTIF**

Le but de mon exposé est d'évaluer les conséquences d'une amélioration du système actuel de taxation du secteur agricole. Plus spécifiquement d'examiner les effets d'une réduction ou d'une élimination d'une certaine taxe sur le comportement des paysans, devant l'augmentation de revenu résultant d'une hausse du prix net qu'il recevrait. Les réactions potentielles des intermédiaires, exportateurs et consommateurs feront également l'objet d'une appréciation.

*** LES TAXES ACTUELLES SUR LE SECTEUR AGRICOLE

Les taxes officiels sur les produits agricoles sont nombreuses. Toutes ces impositions ont été bien documentées par Gianni, 1994, Leroy 1994 et James 1994. Les Taxes sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1: Les Taxes Imposées Sur Les Produits Agricoles au Tchad

Produits	Droit de Sort.	Taxe de Rech.	Taxe de Controle Fds. Gom.	TCA	Red. Stat.	Total
Coton	-	-	-	-	-	-
Betail	8	-	-	3.0	1.0	12.0
Gom.	5	0.5	5.0/f/kg	3.0	1.0	9.5
Arachide	3	1.0	0.5	0.0	1.0	8.5
Sesame	3.0	-	-	3.0	1.0	7.0
Karite	3.0	1.0	0.5	0.0	1.0	5.5
Legume	-	-	-	0.0	1.0	1.0
Agrume	-	-	-	0.0	1.0	1.0
Cereales	-	-	-	0.0	1.0	1.0
Onignon			1.0	3.0	1.0	5.0

Gianni P., Mariam Ali Moussa. "Les Taxes sur L'Exploitation des Produits Agricoles au Chad: Analyse Fiscale"; Social Science Consultants; Chad, 1994.

**Betail

Le bétail est taxé à des degrés qui dépendent de la route et de la distance parcourus au cours du voyage. Le montant de ces taxes varie selon l'endroit traversé et le nombre des barrières rencontrées.

Selon James 1994, le montant varie entre 5.136 FCFA et 109.000 FCFA par tete. La dernière somme est un peu élevée. Le nouveau selon le gouvernement du Tchad est de 12,64 pourcent sur la valeur mercuriale de 30.000 FCFA.

Les Oléagineux

Arachide

La taxe sur l'arachide est de 8,5 pourcent par sac de 100 kg pour lequel la valeur mercuriale actuelle est de 10000 FCFA (en vigueur depuis 1994)).

Sésame

Le sésame était taxé à 7,0 pourcent de sa valeur mercuriale par sac de 100 kg.

Karité et autres noix

Les autres oléagineux sont taxés comme l'arachide.

***Oignon et Ail

Les taxes sur les produits sont de 5,0 pourcent de sa valeur commerciale de 20000 FCFA du sac de 100 kg pour l'oignon et 25.0 FCFA pour l'ail. Les prix à Abéché de 1992 à 1993 pour l'oignon l'ail ne dépassent que 6.582 FCFA pour l'oignon et de 12.000 FC pour l'ail.

Fruits, Légumes et autres produits

Les fruits sont taxés à 4,0 pourcent et les légumes à 7,0 pourcent

***Céréales

Il n'y a aucune taxe à l'importation des céréales.

Gomme Arabique

La taxe sur la gomme arabique est de 11,65 pourcent pour première qualité (valeur commerciale de 300 FCFA par kg) et 80 FC sur la deuxième qualité.

**AUTRES TAXES ET PRELEVEMENTS SUR LES PRODUITS AGRICOLES

Il ya un nombre de taxes existant à différents échelons administratifs sur les produits agricoles. Au niveau du village du canton, de la sous-préfecture, de la préfecture, d'un ministère ou encore des prélèvements à titre privé se sont faits. La somme prélevée à chaque niveau varie comme la taxe. La liste est présentée au tableau 2.

Tableau 2: Taxes Régionales Imposées Sur Les Produits Agricoles Tchad

Produits	Taxe de Marché	Taxe Foncière	Taxe Locale	Autres
Coton				
Arachide	+		+	
Sésame	+		+	
Gomme Arab.		+	+	
Karité	+		+	
Cereales	+		+	

Oignon/Ail	+	+		
Hibiscus	+	+		
Betail	+	+	+	

Source: Gianni P. 1994

**** CONSEQUENCES POUR LE SECTEUR AGRICOLE DES TAXES SUR LES PRODUITS AGRICOLES**

La théorie économique nous a montré que n'importe quelle taxe ou entrave au commerce aura des effets négatifs sur tous les participants au marché, soit directement ou indirectement. Les participants qui sont affectés par cette imposition sont:

- le producteur
- l'intermédiaire
- l'exportateur
- le secteur agricole
- l'importateur a l'exterior
- la société tchadienne

L' importance des effets dépend de la structure du marché, de la demande et de l'offre.

Dans le cas du Tchad, presque tous les participants, sauf pour quelques produits et stade du marché, font face a un marché concurrentiel pure et parfaite. Dans le tableau 3 on peut voir les incidences possibles de la fiscalité selon les agents économiques.

*****Tableau 3: Les Pertes et Les Gains des Taxes a l'Exportation**

Beneficiares	Quantité	Prix	Revenu	Bien Etre
Productions	-	-	-	-
Consomation	+	-	+	+
Exportation	-	-	-	-
Secteur Agricole	-	-	-	-
Société Globale	-	-	-	-
Importation à l'étranger	-	-	-	-

***Analyse Empirique

Les budgets des exploitations agricoles seront utilisés pour démontrer l'incidence d'éliminer la taxe sur le bénéfice de certaines cultures. Les coûts et revenus pour l'oignon, la tomate, le sorgho, et l'arachide sont utilisés pour cette analyse.

L'hypothèse:

1. la production est faite dans la zone Sahelo-Soudanienne;
2. le paysan vend tous les produits après la récolte;
3. le coût de production est constant.

Tableau 4: Coût et Revenus Pour des Cultures Sélectionnées

Culture	Rede- ment/ha kg	Taxe %	Prix FCFA	Revenu FCFA	Coût FCFA	Marge FCFA
Oignon	9300	7,0	61	567300	198500	368800
Tomate	9600	4,0	27	259200	232000	27200
Sorgho	495	1,0	69	34155	19000	15155
Arachide	732	8,5	82	60024	15000	45024

Taxe Éliminée sur Les Exportations

		Taxe				
Oignon	10000	0	66	660000	198500	462000
Tomate	10000	0	28	280000	232000	480000
Sorgho	500	0	70	35000	19000	16000
Arachide	800	0	90	72000	15000	57000

****LES EFFETS DE TAXE SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE**

Tableau 5: L'incidence des taxes sur le revenu total et revenu par homme jour d'une exploitation dans la zone Sahélo-Soudanienne

Hypothese:

1. une exploitation familiale representative de la zone
2. la production est vendue apres la recolte

Culture	oignon	Mil/Sorho	Sésame	Arachide
Surface	0,25	1,0	1,0	0,25
Redement/ kg/ha	10000	500	250	700
Production	2500	500	250	175
Prix/kg	50	55	110	90
Valeur	125000	27500	27500	15750
Homme/j.	50	19	20	9
Cout de Production	31250	1000	1000	2200
Revenu Net	93750	26500	26500	135500
Rev.Net/h/j.	1875	1394	1325	1505

Elimination des Taxes

Prix	54	55	118	98
Rev.Net/h/j.	2075	1394	1425	1661
Difference	200	0	100	156

Tableau 6: L'incidence des Taxes sur le revenu total et le revenu par homme jour d'une exploitation dans la zone Sahélo-Saharienne

Culture	Mil/Sorgho	Gomme	Betail
Surface/ha	3,0	3,0	50 tete
Rendement	300	250	5
Prix	50	300	100.000
Valeur	135000	75000	500000
Homme/j.	125	60	300
Cout de Production	6000	48000	183000
Rev.Net	129000	177000	317000
Rev.Net/h/j.	1032	2950	1056

Elimination des Taxes

Prix	50	334	112000
Rev.Net/h/j	1032	3375	1866
Difference	0	425	810

****EFFETS REGIONAUX DES TAXES**

Tableau 7: Le pourcentage des Cultures Produites par Zone, 1992

	Culture	Elevage	Sésame	Arachide	Oignon	Gomme
Region						
			Pourcent			
Sahelienne	80	19	20	100	100	
Soudanienne	20	81	80	0	0	
			Exportation en Valeur (milliard FCFA)			
Sahelienne	20,8	0,04	0,46	0,2	5,3	
Soudanienne	5,2	0,16	1,84	0,0	0,0	
			Recettes Fiscales Provenant de l'Exportation (milliard FCFA)			
Sahelienne	2,62	0,003	0,04	0,01	0,62	
Soudanienne	0,65	0,011	0,16	-	-	
			Contribution en Pourcentage Par Zone et par culture			
Sahelienne	63,68	0,07	0,97	0,24	15.07	
Soudanienne	15.80	0,27	3,89	-	-	

****EFFETS DES TAXES SUR L'ADOPTION DE LA TECHNOLOGIE**

Tableau 8: Dépenses et Revenus pour 3 ha de Gommeriaie dans une Exploitation Familiale

Dépenses	Total
1. Installation	
Delimitation	3000
Pare-feu	3280
Installation "Zeriba"	2320
Installation Haie Vive	22000
Preparation du sol (20/h/j/ha)	48000
Semences (4kg/ha)	36000
Semis (1h/j/ha)	2400
Total	114600
2. Entretien	
Pare-feu (14 ans)	3280
Zeriba (14 ans)	234
Sous-total	3514
Haie Vivante (2 ans)	16520
3. Travaux d'aménagement	
Saigné (10h/j/ha/an)	24000
Recolté (10h/j/ha/an)	24000
Sous-total	48000

Source: Emprunte a Mallot S. I., 1993, avec des modifications.

****Tableau 9: Valeur Presente Nette et Taux de Rentabilite Interne Pour 3 ha de Gommeriaie dans une Exploitation Familiale**

6ème-15ème année 122kg/ha/an

Hypothese:

1. Le prix de la gomme est de 300 FCFA/kg
2. La taxe gouvernementale est en vigueur
3. Taux d'actualisation: 23%

Année	Revenu Net
0	-114600
1-3	-3514
4	-11774
5	-3514
6-7	58286
8	50026
9-14	58286
15	61800

VPN -41319
 TRI 16%

Le Taux d'interêt est de 23% et le TRI est 16%.
 Le projet n'est pas acceptable.

**Tableau 10: Taux de Rentabilite Interne et Valeur Presente Nette
 Pour une Plantation Familiale de Gomme Arabique (3ha)**

Le même condition et même cout comme l'exemple precedent.
 Le prix 334 FCFA/kg
 Le rendement 152 kg

Hypothese:

- 1.abolition de la taxe
2. l'élasticité de réponse au prix est de 1.113.

Année	Revenu Net
0	-114600
1-3	-3514
4	-11774
5	-3514
6-7	103109
8	94849
9-14	103109
15	106623
VPN	7859
TRI	24%

Même avec l'élimination des taxes, le projet est juste rentable.
 On peut accepter le projet, TRI=24%>TA=23%.

**Tableau 11: Le Taux de Rentabilité Interne et La Valeur Presente
 Net pour une Plantation de Gomme Arabique de 3 ha.**

Les conditions sont les mêmes que precedement, sauf que le prix
 augmente à 500 FCFA/kg et, le rendement est de 225kg.

Année	Revenu Net
0	-114600
1-3	-3514
4	-11774
5	-3514
6-7	155486
8	147226
9-14	155486
15	159000

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conclusions

1. Le système de taxation freine le développement de l'agriculture; n'encourage pas l'adoption de la technologie moderne et a un effet négative sur la production et l'exportation.
2. Les taxes sont arbitrairement fixées et non en fonction des régions, des producteurs, et des moyens des paysans; donc l'incidence de taxation est mal répartie entre les régions.
3. Il y a disparité des effets des taxes sur les cultures. La taxation existante favorise certaines cultures et système de production; donc la compétitivité des cultures varie avec le taux des impôts.
4. Le système de taxation est non-transparent et demeure un poids lourd sur les dos des paysans.
5. Le système de taxation encourage la fraude.

Recommandations

1. Réduire l'incidence des taxes sur certaines cultures comme la gomme arabique pour inciter l'adoption de technologie moderne en vue d'augmenter la production et l'exportation.
2. Réformer systématiquement le système des taxes pour le rendre plus équitable; à l'exemple réduire le poids de taxation sur les éleveurs et les producteurs de la gomme arabique.
3. Éliminer les entraves au commerce qui rendent la commercialisation des produits agricoles inefficace.
4. Réformer le régime fiscal pour le rendre plus transparent et pour aussi éliminer les problèmes qui encouragent la fraude.
5. Demander aux paysans le niveau de taxation justifiable avant de l'imposer.
6. Aider les paysans pour organiser la commercialisation des produits agricoles afin qu'ils puissent augmenter leur revenu.
7. Encourager le développement de communication entre les participants des marchés; à l'exemple du SIM.
8. Enlever les taxes non-significatives; ça veut dire les taxes qui contribuent en rien au bilan financier devraient être éliminées.

2eme jour (Mercredi 21 septembre 1994):

08:30 - 10:00	Atelier.
10:00 - 10:30	Pause-Café
10:30 - 12:30	Atelier
12:30 - 14:00	Dejeuner
14:00 - 16:00	Atelier: Recommandations
16:00 - 16:30	Pause-Café

3eme Jour (jeudi 22 septembre)

15:30 - 17:30	Rapports de Synthèse des ateliers
17:30 - 18:00	Pause Café
18:00	Allocutions de cloture par le Ministre du Plan et de la Coopération et le Représentant de l'USAID
	Cocktail